

GASLAND

Mesdames, Messieurs, Mes Chers ex-Collègues

Je vais vous entretenir, ou tout au moins essayer de le faire, d'un sujet dont vous avez tous entendu parler puisqu'il s'agit du documentaire GASLAND, d'un jeune cinéaste talentueux qui ment comme il respire. Ce documentaire n'est pas sans rappeler le film « Apocalypse now ». Pour ceux d'entre vous qui ne parle pas le breton, « now » veut dire maintenant, comme dans la phrase « le changement c'est maintenant ! ». Que ceux parmi vous qui sont pour le changement veuillent bien lever la main, pas trop haut svp pour ne pas vous fatiguer ; Merci ! Moi, vu mon âge je suis contre car le changement ne peut être que pire et, comme disait la mère de Napoléon « pourvu que ça doure ».

Ce documentaire, passé en boucle sur les chaînes de télévision et dans les patronages, prétend que la fracturation hydraulique des gisements de gaz et d'huiles dits « non conventionnels » est responsable de la contamination des nappes phréatiques, en relâchant dans ces dernières du gaz méthane et quelques 2596,5 produits chimiques cancérigènes divers, même en été, que José Bové et Eva Jolly ont répertoriés, faute de pouvoir faire autre chose ensemble (soit dit entre nous, je pense que les moustaches et les lunettes y sont pour quelques choses).

La plupart des incidents dont parlent Josh Fox s'étant produits dans l'Etat du Colorado, la Commission chargée de la Conservation des Gisements d'huile et de gaz de cet état (State of Colorado Oil & Gas Commission ou COGCC pour ceux d'entre vous qui aiment les hiéroglyphes) s'est permis d'enquêter. Je suis moi-même allé au siège de cette commission, à Denver, où j'ai rencontré son directeur : Dave NESLIN et je n'en suis pas mort, n'en déplaie à Christian JACOB et à ses acolytes, auteurs de cette loi scélérate 2011-835 du 13 juillet 2011, publiée à la hussarde dans le JO du lendemain, jour de notre fête nationale, loi qui prétend mettre un terme à notre profession.

Le méthane, CH₄, est le plus simple de tous les hydrocarbures. C'est un gaz inodore et incolore, inflammable et explosif quand il atteint une certaine concentration. Somme toute, il a tout pour plaire. Il peut être produit soit par des bactéries lors de la décomposition et de la fermentation à faible profondeur de matière organique, soit par la décomposition de la dite matière, en profondeur, sous l'effet combiné de températures et de pression croissantes. Dans le premier cas, on parle de méthane biogénique et dans le second, de méthane thermogénique.

Le méthane biogénique, qui peut également résulter de la réduction chimique de l'oxyde de carbone (CO₂), se rencontre dans les terrains marécageux et dans des assises géologiques peu profondes et gorgées d'eau. Il constitue également les feux follets des cimetières auxquels nous finirons tous par participer, à notre corps défendant, un jour ou l'autre. Le méthane thermogénique imprègne des assises plus profondes de l'écorce terrestre et se rencontre à la faveur de forages généralement pétroliers. On le trouve également dans les mines de charbon enfouies à grandes profondeurs où il participe aux coups de grisou de triste mémoire.

Dans les wetlands (marécages) du Colorado, il est fréquent de voir des bulles de gaz venir crever à la surface de l'eau des rivières. Il en va de même dans l'Etat de Pennsylvanie et une enquête récente fait dire aux habitants que l'existence de ce phénomène est connue depuis 200 ans au moins.

Des méthodes analytiques éprouvées permettent de différencier, en laboratoire, un gaz méthane d'origine biogénique d'un méthane thermogénique : Elles font intervenir l'analyse isotopique stable du méthane et l'analyse de sa composition. Ne me demandez pas d'autres explications, Jacques Sallibartant m'a recommandé surtout de ne pas vous endormir.

Les différents incidents qu'a filmés Josh FOX se déroulent principalement dans les bassins de Denver-Julesburg et de Piceance aux Etats Unis. Dans ces bassins, l'étude de nombreux échantillons de terrain a permis aux géologues de la COGCC de reconnaître un méthane biogénique d'un méthane thermogénique. Le premier contient exclusivement du gaz méthane avec des traces d'éthane tandis que le second contient du méthane et plusieurs homologues supérieurs (éthane, propane, butane, pentane et hexanes).

En toute méconnaissance de cause (mais nous nous sommes aperçus ultérieurement qu'il l'avait fait sciemment en fait), dans son documentaire, Josh FOX attribue la contamination de certains aquifères à des forages pétroliers alors qu'ils ne renferment que du gaz biogénique tel que vous et moi serons susceptibles d'en produire lorsque le bois de la boîte qui contiendra nos restes se sera putréfié à moins que vous ne vous fassiez incinérer.

Dans sa première partie, le documentaire GASLAND fait intervenir trois acteurs principaux : Mike MARKHAM, Renee McClURE et Aimee ELLSWORTH qui demeurent tous les trois dans le comté de Weld, situé dans le bassin de Denver-Julesburg et qui se plaignent de la contamination de leurs puits à eau.

Mike MARKHAM est l'homme qui fait flamber l'eau de son robinet et qui, ce faisant, a répandu mondialement l'idée que le gaz de schiste était l'ennemi public numéro un. **Notons au passage que GASLAND ne concerne pas le gaz de schiste dont FOX n'avait probablement jamais entendu parler mais qu'il concerne uniquement le gaz de pétrole, confondant gaz biogénique et gaz thermogénique au fur et à mesure du déroulement des bobines.**

La COGCC a soigneusement étudié en 2004, 2008 et 2009 les plaintes qui avaient été déposées et a rédigé plusieurs rapports résumant ses conclusions, rapports que l'on peut se procurer à son siège, à Denver, puisqu'ils sont publics.

En bref, il est démontré que les puits à eau de Mike MARKHAM et Renee McClURE (dont l'eau du robinet flambe également) contenaient et contiennent toujours du gaz d'origine biogénique, sans rapport avec une quelle conque activité d'origine pétrolière tandis que celui de Mrs ELLSWORTH avait bien été contaminé par un mélange de gaz biogénique et thermogénique provenant de forages pétroliers voisins. La compagnie responsable de cet état de choses a été sévèrement condamnée tandis qu'Aimee ELLSWORTH était indemnisée.

Dans son documentaire, filmé en 2009/2010 pour être projeté sur la chaîne de télévision HBO (l'équivalent américain de Canal + qui l'a soutenu financièrement), Josh FOX n'a à aucun moment mentionné les rapports de la COGCC. Il a même refusé l'offre de Dave NESLIN qui proposait de s'entretenir avec lui devant la caméra, lors du tournage, pour expliquer ces divers phénomènes et éviter des impairs, au prétexte que l'art et la science ne font pas nécessairement bon ménage.

Il faut savoir qu'aux Etats Unis comme en Chine et en certaines parties de la Russie, les couches de charbon affleurent à « fleur de terre » et sont généralement exploitées à l'aide de bulldozers et de pelleteuses, contrairement à nos mines de houille qui sont enfouies profondément. C'est le cas dans le Bassin de Denver-Julesburg et dans celui de Piceance.

Dans le Bassin de Denver-Julesburg, les forages d'eau tirent leurs ressources de la nappe aquifère dite de Laramie-Fox Hills, comparable par sa richesse au calcaire de Champigny du Bassin de Paris qui alimente le Meulanois et la Région Parisienne. La nappe de Laramie-Fox Hills se présente sous la forme d'un épais sandwich de grès, de marnes et de niveaux carbonneux alternant sur plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur. La présence de méthane dans les charbons de la formation de Laramie est bien connue et a fait l'objet de nombreux rapports publiés au cours des trente cinq dernières années, dont ceux du Service Géologique du Colorado (Colorado GS, 2001), du Service Géologique des Etats Unis (USGS, 1983), de la Division des Ressources en Eau du Colorado (GWPC, 1976) et de l' Association des Géologues des Montagnes Rocheuses notamment.

Comme en France, tout forage d'une profondeur supérieure à 10 mètres donne lieu à un rapport de fin de sondage qui doit être remis à l'autorité de tutelle et qui devient public rapidement quand le puits s'avère être stérile. Nous avons donc pris connaissance du rapport publié par Mike MARKHAM dans lequel il est écrit que son forage a traversé quatre couches de charbon, ce qui explique la présence de méthane dans l'eau. Les analyses de laboratoire ont démontré que l'eau du puits MARKHAM comme celle du puits McCLURE ne contenait que du méthane d'origine biogénique à l'exclusion des benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes (BTEX) que l'on trouve couramment dans tous les hydrocarbures découverts par les forages pétroliers effectués dans un rayon de 800 mètres autour de ces puits, ce qui à l'époque représentait plus du double de la longueur des fractures provoquées par fracturation hydraulique. Les forages voisins du puits Markham ont été creusés et fracturés en 1991 à l'exception de deux d'entre eux qui l'ont été en 2005 et 2006 et ceux voisins du puits McClure ont été creusés et fracturés en 2002 sauf un qui l'a été en 2005. Les rapports de fin de forage ne mentionnent aucune baisse de pression ou de perte de boue en cours de forage, ce qui auraient indiqué une fuite suivie de l'invasion des couches de terrain voisines.

Le site internet de GASLAND avance des arguments contraires bien entendu pour réfuter ces conclusions. Il fait mention d'une déclaration du Professeur Anthony Ingraffea de l' Université Cornell à New York dans laquelle il est dit qu'à la suite de la fracturation hydraulique d'un réservoir pétrolier le gaz biogénique peut migrer dans un aquifère voisin **sous certaines conditions**. Je ne souhaite pas ici entamer une polémique avec Anthony Ingraffea mais je remarquerai simplement qu'il n'a jamais dit que c'était le cas des puits de MARKHAM et McCLURE.

A titre personnel, je lui reproche d'avoir ignoré la littérature abondante dans laquelle il est dit que la présence du méthane dans les aquifères incriminés était antérieure à la campagne de forages pétroliers. Weston WILSON qui est employé par l'Agence de Protection de l'Environnement américaine (EPA) déclare, sur ce même site, que les quantités d'eau importantes utilisées par les opérateurs pétroliers ont provoqué la venue du méthane biogénique dans les niveaux aquifères. Renseignements pris, j'ai pu constater que les dits opérateurs achetaient la majeure partie de leur eau aux municipalités qui les tiraient de plusieurs sources telles que la Colorado-Big Thompson source et le projet Windy Gap mais ne la tirait pas de la nappe utilisée par MARKHAM et McCLURE.

Dans la seconde partie du documentaire, Josh FOX fait part des plaintes de plusieurs habitants du Comté de Garfield situé dans le Bassin de Piceance dont Mrs Lisa BRACKEN. Le documentaire s'attarde sur deux indices de surface, très proches l'un de l'autre mais d'origine différente. Le premier indice de gaz se manifeste dans des marécages qui font partie de la propriété de Lisa BRACKEN : il s'agit de gaz biogénique. Le second situé à 750 mètres environ, au sud, sur une propriété voisine, fait intervenir du méthane thermogénique qui résulte de la mauvaise cimentation d'un vieux puits foré par la société ENCANA. Cet indice porte le nom de West Divide Creek gas seep.

Gasland prétend néanmoins que ce second indice, le West Divide Creek gas seep résulte de la fracturation hydraulique d'un forage voisin. Une enquête effectuée en 2004 par la COGCC a démontré qu'il s'agissait bien d'un gaz thermogénique provenant de l'une des roches réservoirs d'un vieux puits abandonné et mal rebouché. Ce réservoir fait partie de la formation gazifière appelée Williams Fork Formation qui aurait dû être tubée lors du forage du puits mais ne l'a pas été. Errare humanum est.... Le 16 août 2004, la COGCC a reconnu les faits et imposé une lourde amende à l'opérateur du forage incriminé.

Pour ce qui est du gaz biogénique rencontré dans les puits à eau de la propriété de Mrs BRACKEN, la COGCC a récolté neuf échantillons de gaz en 2004, 2007, 2009 et 2010 et leur analyse a démontré à chaque fois qu'il s'agissait bien de gaz biogénique. Elle a collecté également six échantillons d'eau au cours de quatre missions de terrain effectuées en 2004, 2007 et 2009 et dix échantillons de sol à diverses occasions entre 2008 et 2009. A aucun moment il n'a été trouvé de composés BTEX (Benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes) et la COGCC a logiquement conclu que les indices de gaz observés dans la propriété de Lisa BRACKEN résultaient de la fermentation de matières organiques sous l'effet de bactéries méthanogéniques.

Je sais combien mon exposé peut vous paraître fastidieux mais il nous faut absolument détruire ce mythe qu'est GASLAND car il y va de l'avenir de notre pays si l'on veut que notre économie redémarre. N'en déplaise aux innocents optimistes qui nous gouvernent, il n'y a pas d'arbre à croissance si ce n'est une énergie à bas prix. Je sais que Dieu a bien fait les choses puisqu'il a fait pousser les pommiers en Normandie du fait que les Normands boivent du cidre mais le « growth tree », l'arbre à croissance, ne faisait pas partie de sa panoplie.

Comme l'an passé, avant de continuer mon exposé, je demanderai à ceux d'entre vous qui veulent dormir de bien vouloir s'abstenir de ronfler pour ne pas réveiller ceux qui dorment déjà.

Pour vous montrer à quel point ce documentaire a marqué les esprits, permettez moi de vous lire l'exposé des motifs de la proposition de loi 3301 du 31 mars 2011 avancés par le député UMP Christian JACOB, représentant d'un département céréaliier et betteravier dans lequel on préfère sans aucun doute le bioéthanol au gaz de schiste, proposition devenue loi N°2011-835 déjà citée :

«... L'exploration et l'exploitation des huiles et du gaz de schiste ne sont ni sans
« conséquence pour notre environnement ni sans risque pour notre santé.

« Les conséquences environnementales sont extrêmement néfastes : pollution des eaux, de l'
« air et des sols, consommation considérables d'eau pour la fracturation, émissions de gaz
« carbonique inférieures seulement à l'énergie charbonnière, destruction du paysage pour
« installer les puits de forage. Les nappes phréatiques à proximité des puits sont contaminées
« par les rejets de produits chimiques et par le gaz libéré. Le prélèvement des masses d'eau
« nécessaires à la fracturation est tout aussi problématique.

« Or, à la lumière des expériences nord-américaines, cette technique de fracturation hydrau-
« lique présente un double inconvénient :

«- d'une part, elle impose de réaliser des forages à plusieurs endroits sur le sol, laissant
« apparaître des puits sur nos territoires qui défigurent nos paysages ;

« -d'autre part, les produits utilisés, mais également les hydrocarbures récupérés, risquent de
« s'infiltrer dans la terre et dans les nappes phréatiques, contaminant ainsi notre eau potable,
« nos cultures, nos vignes... ».

Je vous fais grâce du reste qui est du même acabit. Sachez qu'il s'est trouvé 269 pantins dans l'UMP, emmenés par le député du Rhône Michel HAVARD, 14 dans le Nouveau Centre et 4 Non-Inscrits pour voter en faveur de ce texte. L'ensemble des députés de l'opposition a voté contre car Jean-Marc EYRAULT avait préparée une proposition de loi similaire, voire pire, mais l'a retirée au dernier moment pour cause de double emploi. On peut donc dire qu'à une poignée d'exceptions près, la totalité de nos élus a voté, à l'époque, contre le « Redressement Productif » de notre pays.

Je pourrais réfuter point par point les motifs stupides invoqués par Christian JACOB et ses amis mais il faudrait vous munir de billets de logement car cela risquerait de me prendre le reste de la journée.

Je préfère donc en terminer avec GASLAND pour laisser la place à d'autres conférenciers.

Vers la fin du documentaire, les mots suivants apparaissent comme « flashés » sur l'écran sans autre forme d'explication : « 35 mile fish kill Dunkard Creek Washington County PA » que l'on peut traduire approximativement par « Dans la crique Dunkard, située dans le comté de Washington en Pennsylvanie, il s'est produit une hécatombe de poissons sur une distance de 35 miles), laissant toutefois supposer que le gaz en est responsable.

L'Agence de Protection de l'Environnement des Etats Unis (EPA) s'est penché sur le problème et conclut que du gaz de houille échappé d'une mine désaffectée située au voisinage de la crique était le seul responsable. Dans un article du « Philadelphia Inquirer », le secrétaire du Département de la Protection de l'Environnement de Pennsylvanie, John HANGER écrit que :

« Le film est « fondamentalement malhonnête » et qu'il s'agit « d'une présentation « délibérément fautive afin d'obtenir en effet dramatique ».

Il ajoute :

« Contrairement aux allégations erronées du film, la production de gaz naturel est sujette aux « règlements fédéraux, étatiques et locaux qui couvrent tous les aspects du problème, depuis « les demandes initiales de permis jusqu'à l'architecture des puits et le rejet des eaux usées. « Dans les cas très rares où des incidents se produisent, les compagnies travaillent en étroite « collaboration avec les autorités de tutelle appropriées pour identifier et corriger ces « incidents et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour qu'ils ne se reproduisent plus.

« La communauté du gaz naturel est attachée au développement responsable et sûr de cette « abondante ressource et nous croyons fermement qu'aucune communauté d'intérêts ne « doive choisir entre ses intérêts environnementaux et ses intérêts économiques. Depuis « plusieurs décennies, la fracturation hydraulique a été utilisée de façon routinière et sûre « par de nombreuses communautés à travers la nation, amenant avec elle la prospérité « économique et des avantages environnementaux certains à ces communautés. Le procédé « a été examiné et trouvé sûr par l'Agence de Protection Environnementale des Etats Unis « (EPA), le Conseil pour la Protection des Eaux du Sous-sol (GWPC) et la Commission « Interstatale de Surveillance des Gisements d'Huile et de Gaz. Nous apprécions l'opportunité « qui nous est donnée de partager cette opinion avec les personnes intéressées et nous « sommes tenus de répondre aux questions du public d'une manière factuelle et « scientifique ».

Renchérissant sur l'épisode halieutique de la Dunkard Creek, Louis REYNOLDS, biologiste des pêcheries de la Région 3 de l'Agence de Protection Environnementale des Etats Unis (EPA ou USEPA) a écrit un rapport de 17 pages dans lequel il attribue la mort de la faune aquatique à la prolifération d'une algue microscopique, *Prymnesium Parvum*, provoquée par des émanations de gaz de houille qui s'est échappé d'une mine désaffectée et mal obstruée. Cette algue que l'on trouve dans les eaux salées du monde entier est susceptible de produire une puissante toxine capable de tuer poissons, moules et salamandres mais elle n'est pas toxique pour les humains, le gibier d'eau et le bétail.

Pour en finir avec GASLAND, Josh FOX prétend qu'il était désireux de s'entretenir avec Mike PAQUE, Directeur Exécutif du Conseil pour la Protection des Eaux du Sous Sol (GWPC) au sujet de la fracturation hydraulique mais que ce dernier lui a refusé l'interview. Or nous avons une lettre de Mike PAQUE, datée du 25 juin 2010, dans laquelle il est écrit que, contrairement aux affirmations de FOX, *ni moi ni mes collaborateurs n'ont été approchés par Josh FOX ou par un quelconque représentant de la production avant, pendant ou après le tournage du documentaire.*

Josh FOX a toujours affirmé avoir reçu une lettre d'une compagnie pétrolière lui proposant 100.000 dollars contre le droit d'implanter des forages sur les 10 hectares de la propriété familiale située à Milanville en Pennsylvanie et que cela a provoqué sa méfiance et lui a donné l'idée de son film.

Je suis allé à Milanville et j'ai constaté que la propriété appartenait à Monsieur FOX père et que légitimement il devait être le récipiendaire de la lettre. Mais je me suis renseigné auprès des voisins dont beaucoup avaient reçu la visite de landmen qui leur avaient offert des sommes variant entre 4300 et 6000 US dollars pour acquérir leurs droits miniers et non pas 100.000 US dollars comme le prétend FOX. Le landman (pl. landmen) est un agent de société(s) pétrolière(s) chargé d'acquérir des permis d'exploration en démarchant les propriétaires de terrains avant que ne débute l'exploration. A ce stade, en l'absence de toute découverte, l'acquisition des droits miniers ne coûte pas cher mais, en cas de découverte ultérieure, les propriétaires perçoivent des redevances (royalties). Quoiqu'il en soit, l'acquisition de ces droits entraîne des discussions de marchands de tapis entre les propriétaires de terrains et les représentants des sociétés pétrolières et il est plus qu'improbable que Josh FOX ou son père ait reçu par lettre une offre chiffrée !

Voilà ! Des centaines de milliers de pages ont été écrites sur le gaz et les huiles de schistes, le plus souvent par des gens qui n'ont aucune connaissance de notre métier mais qui veulent néanmoins nous l'apprendre. Nous nous sommes fait traiter de tous les noms dans les media et même de CONS, par la Gazette du Comminges. J'invite ceux d'entre vous qui y sont abonnés à résilier leur abonnement. Nous avons eu des Ministres de tutelle plus ou moins capables, plutôt moins que plus. L'un d'eux a voté la Loi 2011-835 interdisant l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures NC. Un autre, après avoir délivré des permis de recherche le plus légalement du Monde, quand seule comptait la capacité technique et financière de la société demanderesse, est allé se repentir en regrettant son acte, une autre se refusait à voir notre beau pays se couvrir d'une forêt de tours de forages (sic), (il a fallu que Nicolas Sarkozy la prenne pour porte parole lors de sa campagne présidentielle, cherchez la faille) et le dernier qui va maintenant jouer au ballon, n'a pas hésité à dire par vidéo interposée, lors du colloque GONNOT du 17 Janvier dernier, que l'avenir du bouquet énergétique de la France reposait sur les deux piliers que sont le nucléaire et les renouvelables (Adieu la pétrochimie!). Pour faire bonne mesure, nous avons un Président qui s'en allait répétant qu'en France on a ni gaz ni pétrole malgré la Lettre ouverte que nous lui avons adressée, lettre dont la réponse est une véritable galéjade qu'il m'est interdit de raconter.

Le Béarn, qui doit une grande partie de sa prospérité à la découverte du champ de Lacq, ne peut que se féliciter qu'elle soit intervenue en 1951, le 19 décembre précisément, car de nos jours, nos décideurs (peut-on dire ce mot sans rire) auraient pris à la lettre la recommandation de Myron Kinley, le pompier volant, qui après 53 jours d'efforts conseillait de reboucher le puits N°3 et de laisser paître les vaches tranquillement !

Nombre d'entre vous n'étaient pas encore nés où t'étaient encore le sein maternel mais laissez moi vous compter cette belle histoire qui illustre et honore votre profession.

A l'époque, la SNPA était dirigée par le Président Blanchard, un Ingénieur des Poudres passé au pétrole, Marcel Cauchois était directeur technique et Chappelet directeur des forages. Après avoir tubé le puits vers 3300 mètres, le forage reprit pour atteindre 3350 mètres le 19 décembre 1951. Constantin Schinkel, maître sondeur était au frein et Ramette, Ingénieur foreur était en stand-by. Schinkel raconte qu'il avait comme un vilain pressentiment après avoir observé le 17 décembre plusieurs bouchons de gaz dans la boue. Le 18, il fut décidé de prendre une carotte mécanique avec une fraise au diamant. C'était Buchères, un autre maître sondeur qui était de quart. Quand midi sonna raconte Schinkel, au lieu d'aller déjeuner je décidais de rester sur la sonde au grand étonnement de Buchères qui me demanda pourquoi je restais. Ma réponse me surprit moi-même : « je sens que ça va aller mal, on risque d'avoir une éruption. Alors me dit-il, je reste aussi. Je pris le frein et Buchères alla vérifier la boue dans les bassins. Soudain le manomètre indique une pression de 100kg en surface, puis 150kg et 180kg. Je décide d'arrêter le forage et de remonter la tige carré. Je ferme le puits tandis que Buchères épaissit la boue et je téléphone à la ronde à Cauchois, Féger, Bouche et Chappelet, un ancien de Roumanie, qui était le Texas d'alors, en annonçant que nous avons une venue de gaz. La pression continue de monter pour atteindre 200kg ». Le 19 à 18hr00, Schinkel alourdit à nouveau la boue puis il décide de passer la nuit à côté de la sonde, sur un lit de camp. Au cours de la nuit, la pression monte à 330 kg et, au petit matin, réveillé par le froid, Schinkel va voir le manomètre, mais avant même de pouvoir l'atteindre, le train de tiges se rompt et le gaz fuse de partout, atteignant 35 à 40 mètres de hauteur. Le débit de gaz est très élevé : on l'estime à 150 .000 voire 200.000 m3/jour et son odeur d'œufs pourris ne laisse rien présager de bon. Une simple étincelle suffirait à mettre le feu aux poudres. Le trafic ferroviaire et le trafic routier sont donc interrompus et la population des villages voisins évacuée en toute hâte.

Il restait à sécuriser la gerbe de tiges qui se trouvait dans la tour de forage. On fit appel aux pompiers de Pau qui vinrent avec leur grande échelle et Schinkel se porta volontaire pour y monter, le visage recouvert d'un masque à gaz. Arrivé tout en haut et manifestement essoufflé, il décolle légèrement le masque de son visage et perd immédiatement connaissance après avoir respiré de l'air chargé de H₂S. Il tombe à la renverse mais retenu par le câble de sécurité il reste suspendu dans le vide. Ramette se précipite pour le ramener à terre mais après quelques secondes Schinkel revient à lui et, aidé par Ramette, redescend sur la terre ferme.

Le Président Blanchard fit donc appel à Myron Kinley, le seul homme capable à l'époque de maîtriser un puits en éruption. Dans ses mémoires, le Président écrit : ...je ne m'attendais pas

du tout à voir une homme de cette sorte : il était hirsute, pas rasé, sans cravate et portait un veston fripé. Il ressemblait beaucoup plus à un vagabond qu'au grand spécialiste du pétrole qu'il était bel et bien. Imaginez un grand gaillard au visage balafré, trainant une jambe raide...en un mot, le genre de personnage qu'on n'aimerait pas rencontrer au coin d'un bois. De plus, il ne parlait pas anglais mais texan et nous eûmes un mal fou à nous comprendre.

Comme je l'ai dit antérieurement, après 53 jours d'efforts, le « major » Kinley repartit au Texas en disant aux foreurs : Boys, this is shear madness (c'est de la folie pure), death is under your feet (la mort est sous vos pieds) Plug off that bloody hole (rebouchez ce maudit trou) Let the grass grow (Laissez l'herbe repousser) and let the cows munch it (et laissez les vaches paître en paix).

Le Président Blanchard et Marcel Cauchois n'en ont tenu aucun compte fort heureusement.

Je vous remercie de votre attention.

08/06/2012

Gérard Medaisko

Géologue-Conseil